

Étude sur le programme Aliments-poste d'Affaires indiennes et du Nord Canada

Administration régionale Kativik



Marie-Eve Marchand

Décembre 2009

Table des matières

Introduction	3
ÉTUDE RÉALISÉE À KUUJJUAQ, DE JUIN À SEPTEMBRE 2009	4
Le Nunavik, un enjeu pour le transport	5
1. Le contexte géographique et social	5
2. Le transport de la nourriture	5
3. Les tarifs	6
4. Le programme Aliments-poste, produits admissibles et non admissibles	6
Méthodologie	8
1. Le Panier de provisions nordique révisé	8
2. La compilation des données	8
3. Le déroulement	9
4. Les paniers de provisions	10
5. La liste du Panier de provisions nordique révisé	10
6. Les limites	12
Résultats	13
1. Le prix du panier	13
2. Programme alimentaire de l'ARK et de la Société Makivik	14
3. Simulation	15
Conclusion	17
COMPLÉMENT D'ÉTUDE RÉALISÉ À KUUJJUAQ, À INUKJUAQ, À SALLUIT ET À KANGIQSUJUAQ, D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2009	19
Introduction	20
Questions méthodologiques	20
Résultats	21
Conclusion	22

Introduction

La présente étude porte sur le programme Aliments-poste d’Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Elle propose de mesurer le prix d’un panier de provisions acheté directement dans les villages nordiques du Nunavik et ceux achetés à Montréal, avec et sans le programme Aliments-poste. Elle comprend deux volets. Le premier volet présente une analyse réalisée entre les mois de juin et de septembre 2009, à Kuujjuaq. Le second volet propose un complément d’analyse réalisé entre les mois d’octobre et de décembre 2009 à Kuujjuaq, à Inukjuak, à Kangiqsujuaq et à Salluit.

Les résidents du Nunavik (Nunavimmiuts) font face à un coût de la vie élevé, principalement en raison des coûts de transport. Puisque le Nunavik n’est pas relié par la route au reste du Québec, les biens de consommation y sont acheminés par bateau pendant l’été ou par avion durant toute l’année. Le programme Aliments-poste d’AINC offre des tarifs postaux préférentiels pour le transport de la nourriture vers le Nunavik. Son objectif est de faciliter l’accès à des aliments sains et nutritifs pour les Nunavimmiuts.

L’objectif de l’étude est de montrer la différence de prix pour un panier de provisions acheté de trois manières différentes. Le panier utilisé est le panier de provisions nordique révisé d’AINC. Il a été acheté des trois façons dont disposent les résidents de chaque village nordique pour faire leur épicerie, soit à un magasin local, soit à Montréal et acheminé avec le programme Aliments-poste, soit à Montréal et acheminé sans le programme Aliments-poste (par fret aérien). Des simulations ont aussi été effectuées de manière à comparer le prix de ce même panier lorsque les tarifs du programme Aliments-poste diffèrent.

Étude réalisée à Kuujuaq, de juin à septembre 2009

Le Nunavik, un enjeu pour le transport

1. Le contexte géographique et social

Le Nunavik compte environ 11 000 habitants, dont 91 % sont inuits, et couvre les deux tiers du territoire du Québec. En raison des conditions climatiques extrêmes qui y prévalent et de l'éloignement géographique des grands centres urbains, les habitants des 14 villages du Nunavik doivent gérer leur quotidien en fonction de l'approvisionnement. Non seulement ils n'ont pas toujours accès aux biens de consommation dont ils ont besoin, mais ils paient également un prix toujours plus élevé en raison des coûts de transport.

Dans cette région où le revenu personnel disponible est de 22 655 \$, 35 % des ménages sont des familles monoparentales, 40 % de la population a moins de 15 ans, et de 21 à 30 % des ménages vivent en situation de pauvreté. Une étude réalisée par l'Université Laval en 2006 montre que, pour une liste de produits répertoriés, les prix sont 57 % plus élevés au Nunavik que dans la ville de Québec.

2. Le transport de la nourriture

Entre les mois de juin et de septembre, des bateaux approvisionnent en biens de consommation les 14 villages nordiques. Durant toute l'année, ces mêmes biens ainsi que toutes les denrées périssables et non périssables y sont aussi transportés par avion. Les résidents des villages les plus au nord paient souvent les produits plus cher et ces produits sont, la plupart du temps, de moins bonne qualité. Dans ces villages, le choix est aussi plus restreint. Le programme Aliments-poste d'AINC offre des tarifs postaux préférentiels pour les régions éloignées comme le Nunavik. Or, un seul avion par semaine achemine les articles admissibles au Programme. Par ailleurs, le fret aérien permet d'obtenir tous les produits, et ce, presque tout le temps, mais à un prix très élevé.

3. Les tarifs

Prix du kilogramme pour acheminer de la nourriture par fret aérien ou avec le programme Aliments-poste dans divers villages nordiques, 2009.
(\$)

Village	Fret aérien		Aliments-poste
	Air Inuit	First Air	
Kuujuuaq	5,72	2,76*	
Inukjuak	6,00	n.d.	0,80 pour les aliments périssables 1,00 pour les aliments non périssables + 0,75 par boîte
Salluit	10,50	n.d.	+ 0,75 pour le transport de chaque boîte
Kangiqsujuaq	10,00	n.d.	0,30 pour les aliments périssables prioritaires 0,80 pour les aliments périssables 1,00 pour les aliments non périssables

Source : • ARK, 2009

- Notes :
- *Il faut ajouter 37 % pour les frais additionnels. De plus, First Air ne se rend pas dans les autres villages du Nunavik.
 - Pour Air Inuit, il s'agit de tarifs toutes taxes comprises.
 - Le programme Aliments-Poste offre des tarifs spéciaux à Kangiqsujuaq dans le cadre d'un projet pilote; sinon, les tarifs sont les mêmes pour tous les villages.

Tous les aliments périssables, non périssables et prioritaires périssables admis par AINC sont listés sur son site Internet¹. La liste compte 67 produits.

4. Le programme Aliments-poste, produits admissibles et non admissibles

Les listes des produits admissibles et non admissibles au programme Aliments-poste, ainsi que la liste des aliments périssables prioritaires du projet pilote de Kangiqsujuaq sont reproduites ci-après.

¹ Site Internet d'AINC sur le programme Aliments-poste consulté le 6 août 2009 :

<http://www.ainc-inac.gc.ca/nth/fon/fm/index-fra.asp>.

Aliments nutritifs périssables admissibles au programme Aliments-poste, 2009.

Aliments nutritifs périssables

- Produits laitiers (par exemple, lait frais, lait UHT, lait au chocolat, babeurre, fromage, fromage fondu, fromage fondu à tartiner, fromage cottage, beurre, crème, crème glacée, lait glacé, sorbet, yogourt, yogourt glacé, boissons à base de yogourt, lait en poudre) à l'exception du lait en conserve.
- Margarine.
- Produits de viande, de poisson et de volaille (frais ou congelés, y compris les produits salés ou fumés, bâtonnets, croquettes et fricadelles de poisson).
- Fruits et légumes (frais ou congelés).
- Jus frais (purs ou reconstitués), concentrés de jus congelés, jus en Tetra Pak ou en contenants similaires, qui tous doivent être non additionnés de sucre.
- Pain et autres produits panifiés sans garniture ou glaçage sucré (par exemple, bagels, muffins anglais, croissants, petits pains, pain au raisin, pain à l'ail, pains à hamburger, pains à hot-dog, croûtes de pizza, pâte à pain congelée, tortillas).
- Œufs et substituts d'œufs.
- Certains produits alimentaires semi-périssables (graines et noix non sucrées, céréales à cuire, farine de blé entier et de seigle, beurre d'arachides, vinaigrette, mayonnaise, levure).
- Tofu, croquettes de légumes, autres substituts de viande à base de légumes, substituts de lait à base de soya.
- Lait maternisé, céréales pour nourrissons, autres aliments préparés pour les nourrissons.
- Eau non gazéifiée et non aromatisée.
- Combinaisons des produits ci-dessus (par exemple, pizza, repas congelés).
- Médicaments délivrés sur ou sans ordonnance.

Source : • Site Internet d'AINC, consulté le 15 septembre 2009 : <http://inac-ainc.org/nth/fon/fm/pubs/eig/eig-fra.asp>.

Note : • Les plats cuisinés suivants ne sont pas admissibles : sandwiches, hamburgers, hot-dogs, salades préparées et autres aliments préparés pour consommation immédiate assujettis à la taxe sur les produits et services; produits frais ou congelés faits de viande, volaille, poisson, légumes ou œufs et qui sont panés, enrobés de pâte ou de pâte feuilletée; les combinaisons contenant n'importe lequel des produits mentionnés ci-dessus.

Aliments non périssables admissibles au programme Aliments-poste, 2009.

Aliments non périssables

- Produits en conserve comme le lait, les jus non sucrés, les fruits, les légumes, la soupe, la viande, le poisson, la volaille et le ragoût.
- Jus non additionnés de sucre en bouteilles ou cannettes.
- Haricots, lentilles et pois secs.
- Fruits et légumes secs, mélanges à soupe déshydratés.
- Craquelins, croustipain, pain dur, biscuits Pilot, biscottes.
- Biscuits à l'arrowroot et biscuits « thé social ».
- Farine tout usage et à pâtisserie.
- Riz, autres grains, le maïs à éclater (non éclaté).
- Pâtes (macaroni, spaghetti, nouilles, macaroni au fromage en boîte).
- Céréales prêtes à consommer.
- Mélanges à gâteaux, à crêpes, à muffin, à pain, à bannock, à pizza, poudre pour gelées, mélanges à pouding, poudings (en conserve ou prêts à manger).
- Saindoux, shortening, huile de cuisson.
- Sucre, sel, poudre à pâte, fécule de maïs.
- Pâtes à tartiner, sirops, sauces, condiments, garnitures (à l'exception de la crème artificielle), ketchup, vinaigre, relish, cornichons, confiture, miel.
- Café et thé.
- Cristaux à saveur de fruits pour boissons additionnés de vitamine C.

Source : • Site Internet d'AINC, consulté le 15 septembre 2009 : <http://inac-ainc.org/nth/fon/fm/pubs/eig/eig-fra.asp>.

Aliments périssables prioritaires

- Lait frais (à l'exception du lait au chocolat), lait UHT, babeurre, fromage fondu, fromage cottage, yogourt, boissons à base de yogourt, lait en poudre.
- Légumes frais.
- Légumes congelés, à l'exception des frites et des produits semblables à base de pommes de terre.
- Fruits frais.
- Fruits congelés.
- Concentrés de jus congelés.
- Œufs.

Source : • Site Internet d'AINC, consulté le 15 septembre 2009 : <http://inac-ainc.org/nth/fon/fm/pubs/eig/eig-fra.asp>.

Méthodologie

1. *Le Panier de provisions nordique révisé*

Le Panier de provisions nordiques révisé (PPNR) est un outil de mesure mis en place par AINC; il procure un régime nutritif à une famille de quatre personnes² pour une semaine. Le panier de provisions nordique a été révisé en 2007 et est devenu le PPNR. Il tient compte des habitudes alimentaires révélées par les enquêtes sur la nutrition, menées par AINC auprès des collectivités isolées, ainsi que d'autres informations provenant d'enquêtes sur les habitudes alimentaires des Inuits et des Premières nations. Il répond aussi aux recommandations contenues dans le document intitulé *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien* (2007). Pour ces raisons, le PPNR représente, à des fins comparatives, un outil adéquat pour la présente étude.

2. *La compilation des données*

Le PPNR est un outil de mesure qui correspond aux valeurs nutritives et non aux quantités offertes par les différents fournisseurs. Il a fallu procéder à un travail de conversion, soit transformer les quantités achetées dans les formats usuels par celles prévues par le PPNR.

² Correspond à une famille composée de deux adultes âgés de 31 à 50 ans, ainsi que d'un garçon et d'une fille âgés de 9 à 13 ans.

Il a donc été convenu d'acheter une unité de chaque article sans souci de la quantité, puis de procéder à une conversion des données en multipliant le prix par la quantité voulue. Quand cela était possible, la quantité achetée s'approchait le plus possible de la quantité prévue par le PPNR. Cependant, par souci d'uniformité, les trois listes de provisions étaient, à quelques grammes près, les mêmes.

3. Le déroulement

Le premier panier de provisions a été acheté au magasin Newviq'vi de Kuujjuaq, le 12 août 2009, avec l'aide d'une personne-ressource inuite. Les marques des produits ont été choisies selon leur popularité, leur prix et, accessoirement, la quantité (laquelle devait correspondre aux quantités prévues par le PPNR quand cela était possible). Le prix moyen a été privilégié et plusieurs produits sont de marques maison. Les produits en promotion ont été exclus.

Le choix étant plus restreint au Nunavik, il a été facile de trouver les mêmes marques chez les fournisseurs de Montréal. Pour chaque produit, la marque et la taille ont été notées. C'est à partir de ce premier relevé que la liste des produits à acheter à Montréal a été établie.

Afin d'obtenir un portrait plus juste de la réalité des prix, des produits de la liste ont été relevés dans un second magasin de Kuujjuaq, à savoir le magasin Northern, et une moyenne a été faite entre les deux.

Les deux autres paniers de provisions ont été commandés au Marché Daoust de Montréal, car non seulement ce magasin accepte d'acheminer des commandes aux résidents des villages nordiques par fret aérien, mais il est aussi affilié au programme Aliments-poste.

La liste a été transmise le jeudi 13 août 2009 pour les deux paniers de provisions. Le fournisseur a été informé qu'il s'agissait d'une étude et on lui a demandé de respecter, dans la mesure du possible, les formats des produits

ainsi que les marques. Dans le cas où une marque n'était pas disponible, on lui a suggéré de la remplacer par une marque équivalente.

Le panier de provisions acheminé par fret aérien est arrivé le vendredi 14 août, soit le lendemain. Puisque, depuis récemment, un seul vol par semaine achemine au Nunavik les articles admissibles au programme Aliments-poste, soit le mercredi, le second panier de provisions a été expédié le 19 août. La nourriture périssable est arrivée le 22, puis la nourriture non périssable le 24 août.

4. Les paniers de provisions

Avec l'aide d'une personne-ressource inuite de l'ARK travaillant auprès des personnes âgées, chaque panier a été distribué dans une famille où vivent des aînés. Il s'agit de la catégorie de personnes la plus touchée par la pauvreté.

5. La liste du Panier de provisions nordique révisé

Un tableau indiquant le poids pour chaque groupe alimentaire, ainsi que la liste des produits inclus dans le PPNR et des produits achetés sont reproduits ci-après. La liste a été légèrement modifiée lorsque les produits n'étaient pas disponibles à l'achat du premier panier de provisions à Kuujuaq.

Panier de provisions nordique révisé, poids par groupe alimentaire.
(kg)

Groupes alimentaires	Poids
Laits et substituts (15 35 L)	9,2 kg
Œufs, viande, volaille, poisson	6,7 kg
Substitut de viande et préparation à base de viande	1 kg
Produits céréaliers	5,5 kg
Agrumes et tomates	4,4 kg
Autres fruits	9,95 kg
Pommes de terre	3,7 kg
Autres légumes	8,7 kg
Matières grasses	1,05 kg
Sucre	0,6 kg
Poids total	50,8 kg

Source : • PPNR, programme Aliments-poste, AINC, 2007.

ALIMENTS PÉRISSABLES

Produits laitiers et œufs		Qté	APP	Nunavik
Lait	Lait 2 %		X	
	Lait 3,25 %	4,76 L	X	
	Lait UHT		X	X
Fromage				
Mozzarella		485 g	X	
	Fondu, en tranches	385 g	X	
Yogourt				
Yogourt		1,67 kg	X	
Œufs				
Blancs, gros		8 œufs	X	X

Matières grasses		Qté	APP	Nunavik
Margarine	Non hydrogénée	715 g		
Beurre	Beurre	65 g		X

Viande, volaille, poisson, substituts		Qté	APP	Nunavik
Poulet	Pilons	2,68 kg		
Porc	Côtelettes	1,21 kg		
	Jambon cuit	135 g		
Bœuf				
Haché		1,34 kg		
	Bifteck d'ailoyau	470 g		
Charcuterie				
Mortadelle		60 g		
	Saucisses fumées	100 g		
Poisson				
Bâtonnets surgelés		135 g		

Pains et produits panifiés		Qté	APP	Nunavik
Pains	Blanc enrichi	660 g		X
	Brun tranché	660 g		

Fruits et jus		Qté	APP	Nunavik
Fruits	Oranges	1,23 kg	X	X
	Pommes rouges	4,38 kg	X	X
	Bananes	3,58 kg	X	
	Raisins	500 g	X	
Jus				
Pomme surgelé		130 mL	X	
Orange surgelé		1,13 L	X	

Légumes		Qté	APP	Nunavik
Légumes	Pom. de terre rouges	3 kg	X	X
	Carottes	2 kg	X	
	Oignons jaunes	695 g	X	X
	Chou vert	520 g	X	
	Navet	350 g	X	
Surgelés				
Légumes verts		695 g	X	
Macédoine		1,74 kg	X	
Mais en grains		260 g	X	
Carottes		260 g	X	
Frites		480 g		

ALIMENTS NON PÉRISSABLES

Produits laitiers		Qté	APP	Nunavik
Lait	Lait évaporé 2 %, cons.	1,58 L		
	Lait en poudre	90 g	X	

Matières grasses		Qté	APP	Nunavik
Huile	Canola	185 mL		X
	Saindoux	105 g		

Viande, volaille, poisson (conservé)		Qté	APP	Nunavik
Poisson	Saumon rose	270 g		
	Sardines, huile de soya	270 g		

Viande		Qté	APP	Nunavik
Jambon		200 g		
Pain de viande		50 g		
Bœuf salé		40 g		

Préparations à base de viande et de légumes (conservé)		Qté	APP	Nunavik
Fèves au lard		290 mL		
Ragoût de bœuf		180 g		
Sauce spaghetti à la viande		155 mL		

Produits céréaliers		Qté	APP	Nunavik
Farine	Tout usage	1,92 kg		X
Pâtes				
Spaghetti		385 g		X
Macaroni au fromage		550 g		

Pommes de terre		Qté	APP	Nunavik
Purée classique		220 g		
Riz	Blanc, à grains longs	330 g		X

Céréales		Qté	APP	Nunavik
Flocons d'avoine		275 g		
Flocons de maïs		440 g		X

Biscuits		Qté	APP	Nunavik
« Thé social »		275 g		

Fruits (conservé)		Qté	APP	Nunavik
Fruits	Salade de fruits	855 mL		
	Pêches	285 mL		
	Poires	285 mL		

Jus		Qté	APP	Nunavik
Tetra Pak – pomme		880 mL		
Tetra Pak – orange		375 mL		

Légumes (conservé)		Qté	APP	Nunavik
Légumes	Pois verts	900 mL		
	Maïs en grains	1,09 L		
	Haricots verts	315 mL		
	Carottes	325 mL		
	Macédoine	545 mL		
	Tomates entières	215 mL		
	Sauce tomate	300 mL		

Condiments, sauces et tartinades		Qté	APP	Nunavik
Sucre	Blanc	600 g		X

Tartinade	Beurre d'arachide	90 g		
-----------	-------------------	------	--	--

Source : • ARK, août 2009, à partir du PPNR.

- Notes :
- Cette liste correspond au PPNR. Quelques produits ont été remplacés par d'autres, s'ils étaient non disponibles.
 - « APP » correspond aux aliments périssables prioritaires du projet pilote réalisé à Kangiqsujuaq par AINC. Pour ces produits, le prix est 0,30 \$/kg, plus 0,75 \$ par boîte, au lieu de 0,80 \$/kg plus 0,75 \$ par boîte.
 - « Nunavik » correspond aux aliments admissibles à une réduction de 20 %, Programme alimentaire de l'ARK et de la Société Makivik.

6. Les limites

Puisque la présente étude se base principalement sur le PPNR d'AINC, il est important d'apporter ici quelques nuances.

- Le PPNR est établi à partir d'études alimentaires qui découlent de données moyennes sur la consommation. Pour cette raison, il ne reflète pas les préférences des ménages.
- Étant établi en fonction des apports nutritifs nécessaires à une famille de quatre personnes pour une semaine, il ne tient pas compte des aliments préparés, des mets cuisinés, ou encore, des aliments à faible valeur nutritive. Il n'est en aucun cas le reflet de la consommation des ménages vivant au Nunavik.
- Le prix du PPNR peut varier selon les marques de produits sélectionnées, les marques maison étant souvent moins chères. Dans le panier établi ici, certains produits sont de marques maison.
- Souvent, les produits achetés en plus grande quantité sont moins chers. Pour cette étude, les formats les plus près de ceux prévus par le PPNR ont été choisis, dans la mesure du possible.
- Si selon AINC ce panier correspond aux valeurs nutritives nécessaires à une famille de quatre personnes pour une semaine, l'ARK juge cette estimation très en deçà de ce que pourrait être la consommation d'un ménage avec deux enfants.
- Ce panier pourrait correspondre au poste « alimentation » du budget d'un ménage, en considérant qu'il exclut les produits d'hygiène utilisés quotidiennement, lesquels coûtent en moyenne 40 % plus cher au Nunavik, et

les produits d'entretien ménager qui, eux, coûtent en moyenne 96 % plus cher, selon l'étude de l'Université Laval réalisée en 2006.

Malgré tout, ce panier constitue un outil de mesure adéquat, un panier type, qui permet les comparaisons. Enfin, les nombreuses conversions nécessaires à ce travail peuvent engendrer une marge d'erreur de quelques dollars. Toutes ces variantes font que le prix du même panier est approximatif. Cette étude pourrait être complétée par des études qui analyseraient les habitudes de consommation des résidents.

Ce panier est utilisé comme point de repère, afin de comparer l'écart entre les prix selon la manière d'acheter le panier, selon les tarifs de transport en vigueur et selon le village duquel on l'achète.

Résultats

1. Le prix du panier

Tableau 1 Prix hebdomadaires et mensuels du Panier de provisions nordique révisé, août 2009.
(\$)

Prix du panier de provisions	Par semaine	Par mois
Acheté à Kuujjuaq, dans un magasin local	335	1 452
Acheté d'un fournisseur de Montréal et acheminé par fret aérien	455	1 972
Prix du panier à Montréal	235	
Taxes, frais de préparation, livraison et fret aérien	220	
Acheté d'un fournisseur de Montréal et acheminé par le programme Aliments-poste	346	1 499
Prix du panier à Montréal	231	
Taxes, frais de préparation et livraison	115	

Source : • ARK, août 2009.

- Notes : • Le prix du panier pour Kuujjuaq est la moyenne des prix entre les magasins Northern et Newviq'vi. Les rabais offerts par chacun des magasins n'ont pas été comptés (1 \$ par tranche de 30 \$).
- Une marge d'erreur de 5 \$ s'applique aux prix des paniers.
 - Pour les prix mensuels, les chiffres ont été multipliés par 52, puis divisés par 12 mois.

Sachant que les magasins locaux, à savoir Newviq'vi et Northern, utilisent le programme Aliments-poste, il n'y a pas de différences significatives entre le prix du panier acheté localement et celui acheté en commande individuelle à Montréal avec le programme Aliments-poste. Toutefois, puisque le nombre de vols pour ce programme a été réduit à un par semaine, une commande placée à Montréal auprès d'un fournisseur qui est inscrit au programme Aliments-poste peut arriver à Kuujuaq une semaine plus tard. Notons qu'en raison du roulement de la marchandise les magasins locaux ont en tout temps en magasin les denrées alimentaires fraîches les plus recherchées par les consommateurs. À défaut, une commande de dernière minute par fret aérien peut répondre, pour un prix plus élevé, à la demande du consommateur.

Il en coûte même un peu moins cher de faire ses achats au magasin local qui offre parfois des rabais promotionnels et qui peut bénéficier d'autres subventions.

En revanche, si tous les aliments étaient acheminés par fret aérien, soit à 2,76 \$/kg, il en coûterait 520 \$ de plus par mois pour une famille de quatre personnes à Kuujuaq, et bien plus cher pour une famille vivant dans un autre village, puisque les tarifs de fret aérien y sont plus élevés.

2. Programme alimentaire de l'ARK et de la Société Makivik

Le 1^{er} décembre 2008, la Société Makivik et de l'ARK ont mis en place le Programme alimentaire au Nunavik. La subvention qui permet d'offrir le Programme est versée à l'ARK en vertu d'une entente conclue avec le ministère des Transports du Québec à la suite de la Conférence Katimajit tenue en août 2007. Administré par l'ARK, le Programme alimentaire est l'une des six mesures contribuant à la diminution du coût de la vie mises en place depuis la Conférence Katimajit. Le Programme offre un rabais de 20 % sur une liste de 19 articles alimentaires et non alimentaires de première nécessité. Dans la liste

du PPNR qui apparaît à la page 11, les produits cochés d'une croix dans la colonne intitulée « Nunavik » sont les produits subventionnés par le Programme alimentaire. Quatorze des produits de la liste de l'ARK sont présents dans la liste du PPNR. Le tableau 2 montre le prix du même panier au magasin local si l'on enlève la subvention de 20 %. Celle-ci représente un rabais de 71 \$ par mois. D'autres articles subventionnés par l'ARK et la Société Makivik n'apparaissent pas dans cette liste comme le thé, le papier hygiénique, les produits pour la lessive et les couches pour bébé. Toutefois, ces articles représentent une part importante du budget des ménages.

Tableau 2 Prix hebdomadaires et mensuels du Panier de provisions nordique révisé dans un magasin de Kuuujuaq, avec et sans le Programme alimentaire de l'ARK et de la Société Makivik.
(\$)

Prix du panier de provisions	Par semaine	Par mois
Avec le Programme alimentaire	335	1 453
Sans le Programme alimentaire	352	1 524

Source : • ARK, août 2009.

- Notes : • Le Programme alimentaire de l'ARK et de la Société Makivik offre un rabais de 20 % sur certains aliments tels que le lait, les œufs, les oranges, les pommes, les pommes de terre, les oignons, l'huile de canola, le pain blanc, la farine, les pâtes, le riz, les céréales et le sucre.
- Pour les prix mensuels, les chiffres ont été multipliés par 52, puis divisés par 12 mois.

3. Simulation

Le tableau 3 propose différents cas de simulation du tarif à payer dans le cadre du programme Aliments-poste pour une famille de quatre personnes.

- Si le tarif pour le transport de la nourriture non périssable augmentait de plus du double, passant de 1 \$ à 2,15 \$/kg, le PPNR coûterait 220 \$ de plus par mois.
- Si le tarif pour le transport de la nourriture non périssable augmentait de plus du double, passant de 1 \$ à 2,15 \$/kg, et si le tarif pour le transport de la nourriture

périssable était majoré de 10 % (soit 0,88 \$/kg), le PPNR coûterait 234 \$ de plus par mois.

- Si le projet pilote à l'essai à Kangiqsujuaq, lequel offre un tarif de transport de 0,30 \$/kg pour les aliments périssables prioritaires (voir les produits cochés dans la colonne intitulée « APP » dans la liste qui apparaît à la page 11) était en vigueur à Kuujuaq, le PPNR coûterait 73 \$ de moins par mois.

- Si le tarif pour le transport de tous les aliments périssables était de 0,30 \$/kg et s'il était de 1,00 \$/kg pour les aliments non périssables, le PPNR coûterait 93 \$ de moins par mois.

Tableau 3 Simulations des prix hebdomadaires et mensuels du Panier de provisions nordique révisé selon différents tarifs de transport.
(\$)

Prix du panier de provisions	Par semaine	Par mois
PPNR, tarif actuel (0,80 \$/kg pour les aliments périssables et 1,00 \$/kg pour les aliments non périssables)	346	1 499
PPNR, si le tarif était de 2,15 \$/kg pour les aliments non périssables (0,80 \$/kg pour les aliments périssables et 2,15 \$/kg pour les aliments non périssables)	397	1 719
PPNR, si le tarif était de 2,15 \$/kg pour les aliments non périssables et que le tarif pour les aliments périssables augmentait de 10 % (0,88 \$/kg pour les aliments périssables et 2,15 \$/kg pour les aliments non périssables)	400	1 733
PPNR, si le tarif était de 0,30 \$/kg pour les aliments périssables prioritaires ¹ (0,30 \$/kg pour les aliments périssables prioritaires, 0,80 \$/kg pour les aliments périssables et 1,00 \$/kg pour les aliments non périssables)	329	1 426
PPNR, si le tarif était de 0,30 \$/kg pour les aliments périssables (0,30 \$/kg pour les aliments périssables et 1,00 \$/kg pour les aliments non périssables)	325	1 406

Source : • ARK, août 2009.

Notes : • Pour les prix mensuels, les chiffres ont été multipliés par 52, puis divisés par 12 mois.

• ¹ Ce tarif est actuellement appliqué dans le cadre du projet pilote de Kangiqsujuaq.

L'ensemble du panier de provisions pèse environ 51 kg. La proportion des aliments périssables de la liste du PPNR est très importante. Ces aliments représentent en effet environ 37 kg, alors que les aliments non périssables ne comptent que pour 14 kg. De plus, dans la catégorie des aliments périssables, les aliments périssables prioritaires représentent approximativement 28 des 37 kg.

Conclusion

- Comme le montre le tableau 3, l'augmentation des tarifs postaux applicables aux aliments périssables prioritaires, périssables et non périssables du programme Aliments-poste est lourde de conséquences pour les consommateurs du Nunavik. Non seulement les aliments périssables prioritaires représentent-ils la plus grande part en poids du PPNR, mais ils incluent aussi les aliments les plus nutritifs (lait, fromage, yogourt, fruits, légumes, œufs).
- Selon les simulations du tableau 3 qui analysent certaines hypothèses d'augmentation de tarifs du programme Aliments-poste, une famille de quatre personnes pourrait devoir consentir entre 1 426 \$ et 1 733 \$ par mois à son alimentation de base. Considérant qu'un fort pourcentage de la population vit en situation de pauvreté, une augmentation de 300 \$ par mois du coût de l'alimentation aurait des conséquences très néfastes.
- Rappelons enfin que le PPNR n'inclut pas les produits hygiéniques, les produits d'entretien ménager et les produits pour bébé qui coûtent extrêmement cher au Nunavik (ces produits sont admissibles au Programme alimentaire de l'ARK et de la Société Makivik).
- Enfin, cette étude n'est pas représentative de l'ensemble du Nunavik, puisque les prix à Kuujuaq sont moins élevés que dans les autres villages nordiques.

À la lumière des résultats obtenus à Kuujjuaq, l'ARK a décidé de réaliser la même étude dans trois autres villages nordiques entre septembre et décembre 2009. Ces résultats sont rapportés dans l'étude qui suit : *Complément d'étude réalisé à Kuujjuaq, à Inukjuak, à Salluit et à Kangiqsujuaq, d'octobre à décembre 2009.*

Complément d'étude réalisé à Kuujjuaq, à Inukjuak, à Salluit et à Kangiqsujaq, d'octobre à décembre 2009

Introduction

Les conclusions de l'*Étude réalisée à Kuujjuaq, de juin à septembre 2009*, ont incité l'ARK à répéter l'exercice dans d'autres communautés.

Avec l'aide de personnes-ressources identifiées par la Société Makivik, l'exercice a alors été répété, entre les mois d'octobre et de décembre 2009, dans les villages de Salluit, de Kangiqsujaq, d'Inukjuak et de Kuujjuaq (ce dernier pour des raisons méthodologiques).

Pour chaque village, la liste des produits à acheter, que l'on trouve dans le présent document à la page 11, a été utilisée. Les paniers de provisions ont été achetés par les personnes-ressources qui ont par la suite compilé les prix. Pour Kangiqsujaq, l'achat a été fait le 29 octobre, pour Salluit, les 5 et 6 novembre, et pour Inukjuak, le 27 octobre. Dans chacun de ces villages, deux paniers ont été achetés, un au magasin Northern et l'autre au magasin de la coopérative locale. Au total, six paniers ont été achetés et ont été offerts à des familles dans le besoin. Un simple relevé de prix a été effectué le 26 novembre à Kuujjuaq. Il a fallu également convertir les données recueillies selon les quantités prévues par le PPNR.

Questions méthodologiques

Dans l'un des trois villages, le panier de provisions n'a pas pu être acheté à la date prévue, car il n'y avait que très peu de produits dans les magasins. Il a fallu attendre une semaine pour que l'exercice soit réalisable.

Lors de la réception des données, il s'est avéré que beaucoup de données manquaient, car les produits n'étaient pas disponibles à ce moment-là.

Pour cinq relevés sur huit, il manquait plus de neuf articles de la liste. La plupart du temps, il s'agissait d'aliments périssables prioritaires.

Dans six des huit relevés reçus, il manquait au moins un des types de lait apparaissant sur la liste.

Résultats

Le tableau ci-dessous montre le prix des différents paniers de provisions achetés, d'une part, à Montréal et acheminés par fret aérien et, d'autre part, dans les magasins locaux des différents villages.

Tableau 4 Prix hebdomadaires et mensuels du Panier de provisions nordiques révisé acheté à Montréal (et acheminé par fret aérien) et acheté dans un magasin local de divers villages nordiques.
(\$)

Villages	PPNR acheté localement ³		PPNR acheté à Montréal (acheminé par fret aérien) ¹			
	Par semaine	Par mois	Par semaine ²	Fret aérien	Total par semaine	Total par mois
Inukjuak	368	1 595	268	306	574	2 487
Kangiqsujuaq	361	1 564	268	510	778	3 371
Salluit	373	1 616	268	536	804	3 484
Kuujjuaq	355	1 538	268	292	560	2 427

Source :

- ARK, 2009.

Notes :

- ¹ Tous ces paniers de provisions ont été acheminés par Air Inuit. Les tarifs du fret aérien sont les suivants : 6,00 \$/kg pour Inukjuak, 10,00 \$/kg pour Kangiqsujuaq, 10,50 \$/kg pour Salluit et 5,73 \$/kg pour Kuujjuaq.
- ² Le prix du PPNR est basé sur un relevé de prix effectué au Marché Daoust de Montréal, le 26 octobre 2009.
- ³ Le prix du panier de provisions a été établi selon la moyenne de deux magasins (Northern et Newviq'vi pour Kuujjuaq, et le magasin de la coopérative locale et Northern dans les trois autres villages).
- Pour les prix mensuels, les chiffres ont été multipliés par 52, puis divisés par 12 mois.

Notons tout d'abord que les différents détaillants utilisent, dans la mesure du possible, le programme Aliments-poste. De ce fait, le prix du PPNR acheté localement est censé refléter les prix avantageux offerts par le programme Aliments-poste, ainsi que les rabais offerts dans le cadre du Programme alimentaire de l'ARK et de la Société Makivik. Cependant, lorsque le nombre d'avions qui dessert les villages nordiques chaque semaine n'est pas suffisant

pour répondre à la demande des résidents, les commandes peuvent être expédiées par fret aérien. Les résidents doivent alors payer un prix beaucoup plus élevé pour les produits, selon le village nordique. Ce problème touche davantage la catégorie des aliments périssables prioritaires, puisque ce sont les produits les plus fragiles, dont la qualité est grandement altérée par le délai de transport du programme Aliments-poste.

Le village de Kuujuaq offre les tarifs les moins élevés. Il est le village nordique le plus peuplé et il compte parmi les villages les plus au sud et les mieux desservis par les compagnies aériennes First Air et Air Inuit. Les tarifs de fret aérien y sont moins élevés en raison de la distance.

À Kangiqsujuaq, malgré les tarifs applicables dans le cadre du projet pilote d'AINC, lequel offre des tarifs spéciaux sur certains aliments, le PPNR mensuel coûte 26 \$ de plus qu'à Kuujuaq, mais 31 \$ de moins qu'à Inukjuak. On remarque également que le prix du PPNR, qui était de 335 \$ à Kuujuaq en août 2009 (voir l'étude précédente), est passé à 355 \$ en novembre de la même année. À Kangiqsujuaq, le panier acheté localement coûte 93 \$ de plus qu'à Montréal. Acheminé par fret aérien, ce même panier coûte 778 \$, soit trois fois le prix du panier acheté à Montréal.

À Salluit, le PPNR coûte presque 44 % de plus qu'à Kuujuaq et 200 % de plus qu'à Montréal.

Conclusion

Selon le tableau 4, il peut coûter deux fois plus cher de s'approvisionner à Salluit et à Kangiqsujuaq qu'à Kuujuaq. Le village de Kuujuaq n'est donc pas nécessairement représentatif de l'ensemble du Nunavik, le prix du transport par fret aérien y étant moins cher.

À la lumière des informations recueillies, on pourrait conclure que, si tous les aliments devaient être acheminés par fret aérien, nourrir une famille de quatre personnes pendant un mois coûterait 2 487 \$ à Inukjuak, 3 371 \$ à Kangiqsujuaq, 3 484 \$ à Salluit et 2 427 \$ à Kuujuaq.

Il est donc évident que des changements draconiens à la tarification du programme Aliments-poste auraient des conséquences graves pour la plupart des ménages du Nunavik.